

1ère édition

11 OCT
2017

Famenne Ardenne CLASSIC



MARCHE-EN-FAMENNE

· GUIDE TECHNIQUE ·

www.famenneardenneclassic.be

25
km35
km45
km55
km

> VTT

Dimanche uniquement

45
km65
km85
km

> Cyclo

Samedi et dimanche

madebypub.be

21 & 22
10.2017

VTT - Cyclo

Rando

des ARDENNES

WEX - MARCHE-EN-FAMENNE

randodesardennes.be


LA NOUVELLE VOLVO XC60

DÉCOUVREZ LE FUTUR DE LA SÉCURITÉ



L'être humain est au centre de tout ce que nous imaginons. Pour concevoir la nouvelle XC60, nous avons pensé aux personnes à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur du véhicule. Le résultat ? La nouvelle XC60 est équipée du système de sécurité le plus avancé jamais conçu. Par exemple, la XC60 prend le contrôle en cas de menace de collision avec un véhicule venant en sens inverse ou se trouvant dans votre angle mort. Elle s'arrête aussi automatiquement face à un piéton que vous n'auriez pas vu à temps. Parfois ce qui compte le plus, c'est ce qui ne se produit pas...

LA NOUVELLE VOLVO XC60

DÉCOUVREZ LE FUTUR DE LA SÉCURITÉ À PARTIR DU 18 SEPTEMBRE CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR VOLVO.

2,1 - 7,7 L/100 KM | 49 - 176 G CO₂/KM (NEDC)

◆ DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Informations environnementales (A.R. 19/03/2004): www.volvocars.be.

NAMUR
Chaussée de Marche 441
081 310 911
hugues.storms@sonama.com

MARCHE (Pi de Aye)
Rue de la croissance 8
084 456 438
hugues.storms@sonama.com

LIBRAMONT
Route de Neuchâteau 50
061 315 415
sebastien.breithof@soncom

ARLON-MESSANCY
Rue des Ardennes 1
063 371 053
leslie.autphenne@sonama.com



DISTRIBUTEUR OFFICIEL VOLVO



Mot du Bourgmestre

Madame,
Monsieur,
Chers amis sportifs,

Près de deux ans après avoir donné, avec succès, le départ de la Flèche Wallonne, la Ville de Marche-en-Famenne est très heureuse d'accueillir la première édition de la Famenne Ardenne Classic.

Avec l'ensemble du Collège communal, nous avons été convaincus par le dynamisme et le sens de l'organisation des membres du Cyclo-club Libramont-Chevigny. C'est donc un réel plaisir pour notre ville de s'associer pleinement à la mise sur pied de cette course professionnelle, avec l'aide du Ministre wallon du Tourisme, René Collin.

Cet événement, nous l'avons voulu accessible et festif. La Famenne Ardenne Classic doit être la grande fête du vélo pour tous. Nous nous réjouissons des animations proposées aux écoles primaires avant le départ, notamment une sensibilisation à la sécurité routière, et de la possibilité pour le grand public d'aller à la rencontre des coureurs. Le site d'arrivée, place aux Foires et avenue de la Toison d'Or, sera lui animé toute la journée, avec une retransmission en direct de l'intégralité de la course

La Famenne Ardenne Classic, formidable coup de projecteur sur notre localité, s'inscrit aussi dans la volonté générale du Collège communal de développer l'usage du vélo au quotidien. Depuis plusieurs années, grâce au Plan Wallonie Cyclable, nous avons beaucoup investi dans les infrastructures (piste cyclable, abri vélo...). Un maillage a été progressivement créé pour permettre aux habitants de se déplacer à vélo en toute sécurité.

Qu'il soit pratiqué en tant que loisir ou par des professionnels, le vélo a toute sa place dans notre commune !

André BOUCHAT
Bourgmestre de Marche-en-Famenne



Organisation

▪ Club Organisateur

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14
6860 Léglise

Site Web : www.ccchevigny.be

E-mail : info@ccchevigny.be

ADMINISTRATION

Président : Frédéric VANDESANDE

Secrétaire : Vincent DELVOSAL

Manager et Directeur sportif : Laurent MARS

Formateur / responsable logistique : Anthony HUBERT

▪ Direction Famenne Ardenne Classic

Site Web : www.famenneardenneclassic.be

E-mail : info@ccchevigny.be



Directeur course : Laurent MARS
Coordination générale : Vincent DELVOSAL
Logistique site départ : Anthony HUBERT
Logistique site d'arrivée : Nicolas WAUTHIER
Contacts invités VIP : Frédéric VANDESANDE
Vincent DELVOSAL

Permanence & presse : Camille FELLER
Coordination signaleurs : Francis STEIFER
Coordination motos-sécurité : Philippe JACOBY
Eric WILMART
Médecin-course : Eric WILMART
Speaker : Freddy HAVELANGE

▪ Jury et officiels

Président : IDELOT Laurent (FRA - Commissaire UCI)
Commissaires : GENETELLI Laurent (Commissaire UCI)
TONGLET Bernard
YPPERSIEL Christian
FINCK Daniel (Juge arrivée)
Commissaires-moto : GERARD François
FLEMAL Jacques
Pilotes-moto : PIRLOT Michel
SCHAEKEN Ludo

Délégué technique : BAY Robert
Opérateur résultats : GOULEM Paul
Photo-finish : BOUILLOT Christian
Telecoms : HAVELANGE Michel
Speaker Radio-Tour : MARIEN Philippe
Moto info : PLOMB Rudy

▪ Numéros utiles

Direction course : +32 498 38 63 71
Coordination et secrétariat : +32 475 65 32 73
Responsable site départ : +32 495 77 46 92
Responsable site arrivée : +32 495 64 08 53
Presse-Permanence : +32 498 38 63 71
Accueil VIP : +32 475 65 32 73 / +32 496 23 11 41

▪ Services médicaux - Hôpitaux

MARCHE-EN-FAMENNE

Hôpital Princesse Paola
Rue du Vivier 21
6900 Marche-en-Famenne
+32 84 21 91 11

BASTOGNE

Hôpital Sainte Thérèse
Chaussée de Houffalize 1
6600 Bastogne
+32 61 24 01 11

LIBRAMONT-CHEVIGNY

Centre Hospitalier de l'Ardenne
Avenue de Houffalize 35
6800 Libramont-Chevigny
+32 61 23 81 11

Permanence et formalités de départ

LIEU :

Wallonie Expo (WEX)
Rue des Deux Provinces
6900 Marche-en-Famenne

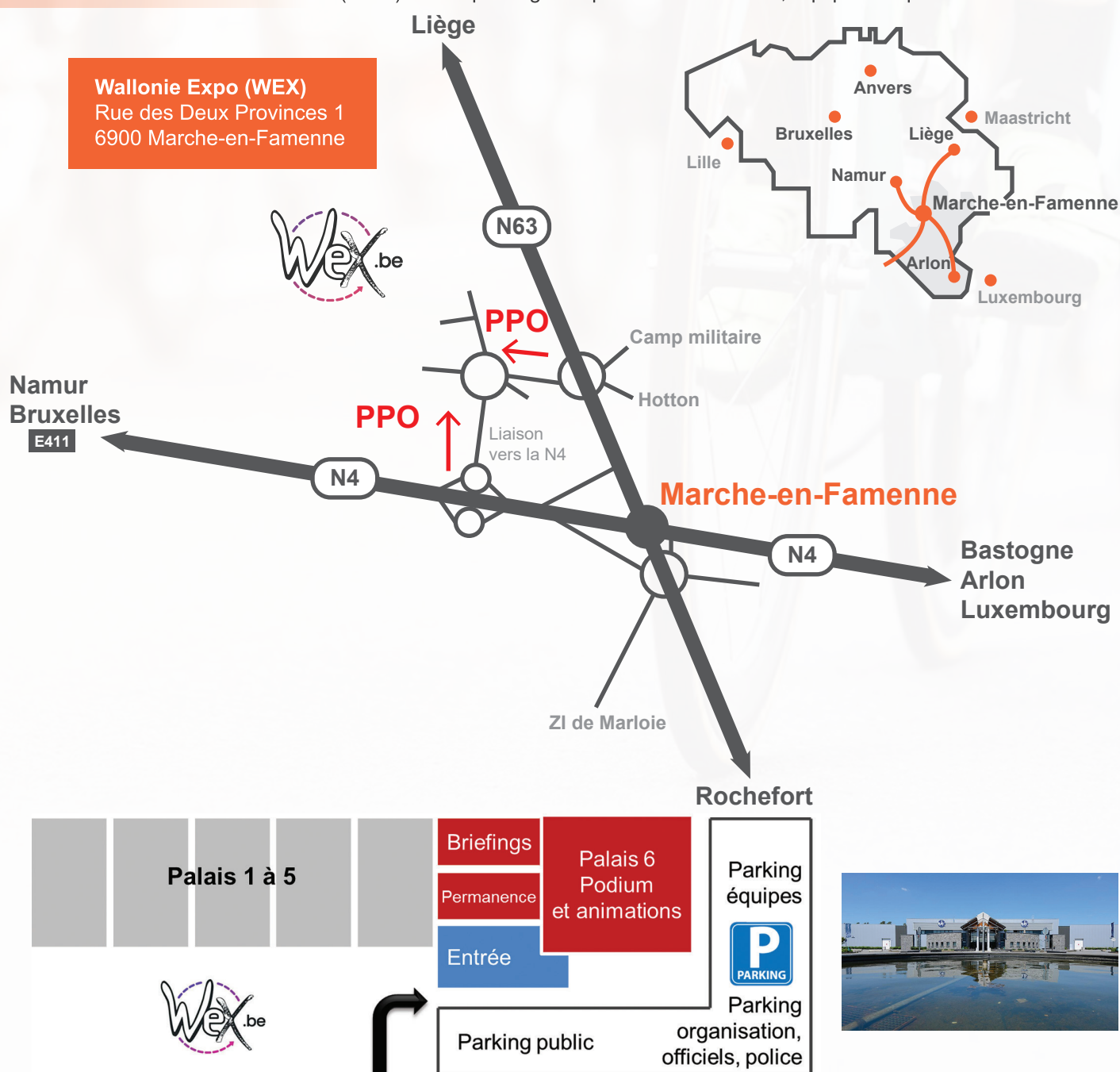
MERCREDI 11 OCTOBRE 2017

08h00 : ouverture permanence organisation/presse
8h30-9h45 : inscriptions des coureurs, directeurs sportifs et mécaniciens
09h30 : briefing sécurité course (police, médecins, ambulanciers, chauffeurs)
10h00 : briefing directeurs sportifs
10h45-12h00 : podium signatures
12h15 : départ fictif
12h20 : départ réel - Chée de l'Ourthe (entrée secondaire Camp Roi Albert)

Implantation de l'organisation

SITE DE DÉPART :

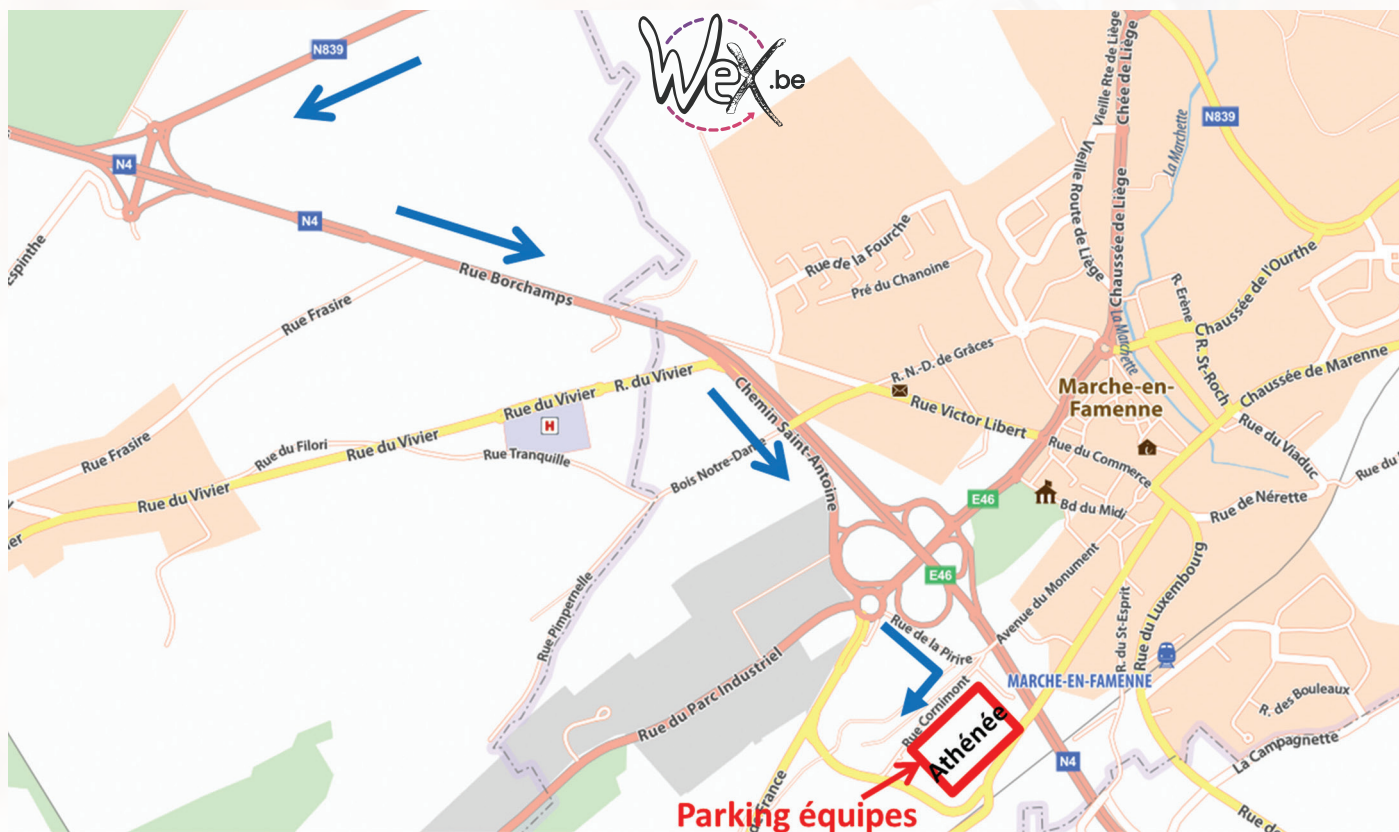
L'ensemble des formalités de départ sont organisées à l'intérieur du Wallonie Expo (WEX). Vaste parking à disposition des officiels, équipes et spectateurs.



TRANSFERT BUS ÉQUIPES VERS LE SITE D'ARRIVÉE

Itinéraire à suivre :

- Contournement Marche via N839
- N4 puis sortie Rochefort - Aye
- Rond-point de la Pirire : 3ème sortie (Magasin Leenbakker) vers Rue de la Pirire
- Au sommet de la Rue de la Pirire : à droite Rue Cornimont, puis entrer dans la cours de l'Athénée (suivre fléchage)



Cycling Team

**Willems
vérandas**

CRABBE
N.V. DAKWERKEN TOITURES
Zoutleeuw Tel. 011-78.1711 www.crabbe.be

CC Chevigny



CRABBE
N.V. S.A.
DAKWERKEN TOITURES
Zoutleeuw Tel. 011-78.1711 www.crabbe.be

Fondé en 1980, le Cyclo Club Libramont-Chevigny est la seule école de cyclisme active en Province de Luxembourg. Au fil des ans, le nombre d'affiliés au club n'a cessé de croître pour dépasser aujourd'hui la barre des 200 coureurs.

Présent dans toutes les catégories d'âge et toutes les disciplines (route, cyclo-cross, piste, VTT et triathlon), notre club organise chaque année une quinzaine de jours de compétitions. Il s'agit notamment d'épreuves telles que les Courses de Côte d'Herbeumont pour Débutants & Juniors ou l'Arden Challenge pour Espoirs & Elites. Après avoir organisé les Championnats de Belgique Juniors en 2015 et MTB à Erezée au printemps 2017, notre souhait est d'offrir une vitrine médiatique au cyclisme en Province de Luxembourg grâce à la Famenne Ardenne Classic.

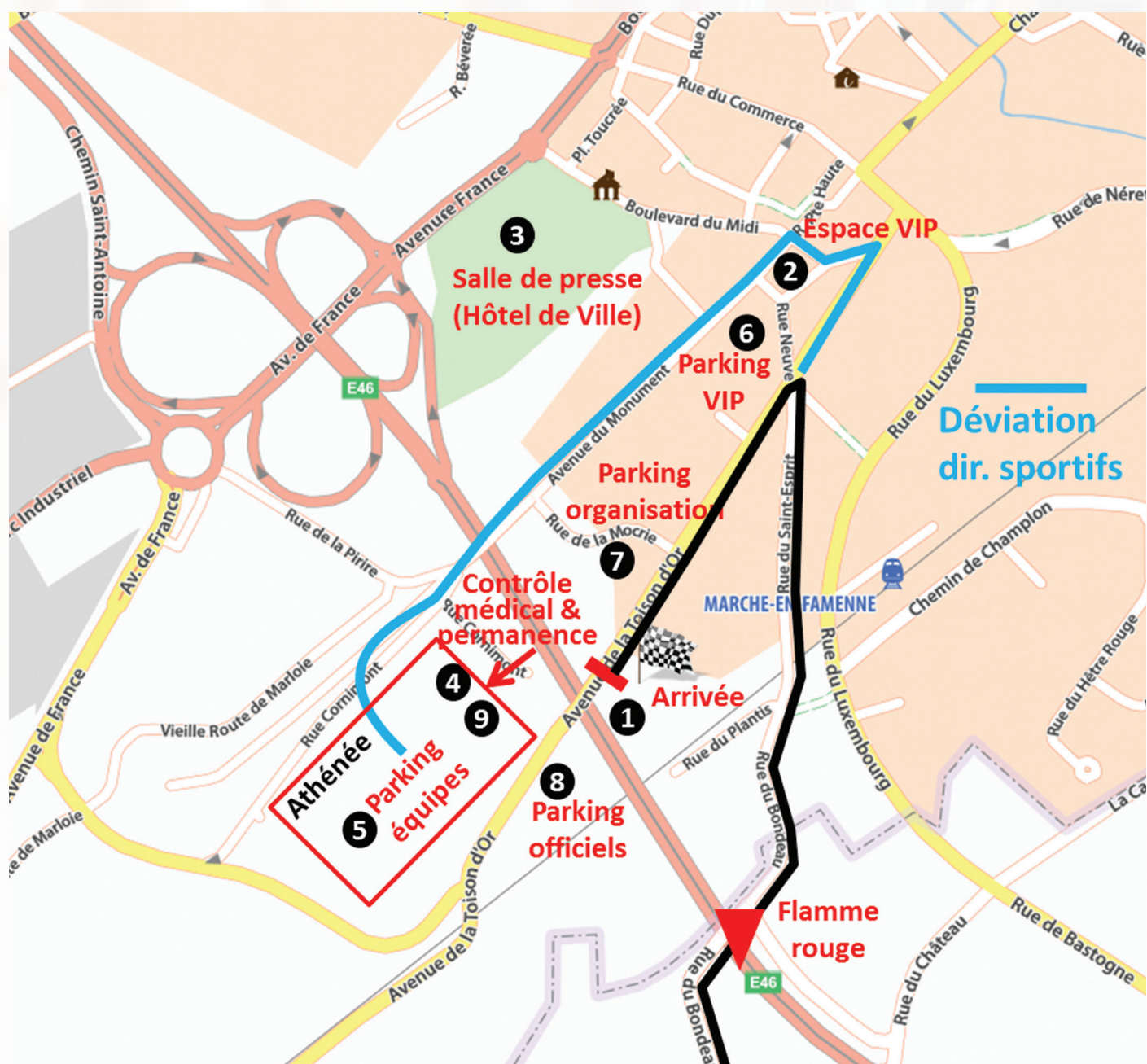


Cyclo Club Libramont-Chevigny

www.ccchevigny.be

SITE D'ARRIVÉE

1. Ligne d'arrivée	Avenue de la Toison d'Or
2. Espace VIP	Place aux Foires
3. Salle de presse	Boulevard du Midi (Hôtel de Ville)
4. Contrôle médical	Athénée Royal
5. Parking équipes	Athénée Royal
6. Parking VIP	Allée du Monument
7. Parking Organisation	Rue de la Mocrie
8. Parking officiels	Avenue de la Toison d'Or
9. Permanence arrivée	Athénée Royal



Règlement de l'épreuve

▪ Article 1 - Organisation

L'épreuve dénommée « Famenne Ardenne Classic » est organisée par le Cyclo Club Libramont-Chevigny ASBL, ayant son siège social Rue des Vieux Prés 14 à 6860 Léglise.

Elle se déroule le mercredi 11 octobre 2017 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le départ et l'arrivée auront lieu à Marche-en-Famenne. Le départ sera donné à 12h15 du Wallonie Expo (WEX) et l'arrivée se déroulera sur l'Avenue de la Toison d'or.

La distance est de 195 km (129 km + 3 circuits de 22 km).

▪ Article 2 - Type d'épreuve

La Famenne Ardenne Classic est réservée aux hommes Elites et est classée en catégorie ME 1.1 du calendrier Continental Europe Tour. Conformément au règlement de l'UCI, l'épreuve attribue des points pour le classement mondial UCI aux 25 premiers coureurs : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5 et 3 points pour les coureurs classés de la 16ème à la 25ème place.

▪ Article 3 - Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI World Teams (max 50%), équipes continentales professionnelles UCI, équipes continentales UCI, équipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8.

▪ Article 4 - Permanence

L'ensemble des formalités de départ auront lieu au Wallonie Expo (WEX), Rue des Deux Provinces 1 à 6900 Marche-en-Famenne, le mercredi 11 octobre 2017.

La permanence du Jury pour les inscriptions se situera après le hall d'entrée du Palais 6 du WEX (voir plan ci-après). L'accueil, la confirmation des inscriptions par les Directeurs sportifs et le retrait des dossards se fera de 08h30 à 09h45.

La réunion des Directeurs sportifs aura lieu à 10h00 en présence des membres du jury.

▪ Article 5 - Radio-Tour et communication en course

Les informations course sont émises sur la fréquence 164,63125 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance (« oreillettes ») par ou avec les coureurs est autorisée.

▪ Article 6 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société VISION au moyen de 3 voitures et 1 moto.

▪ Article 7 - Ravitaillement

Deux zones de ravitaillement, pied à terre, sont prévues.

- La première est située dans la partie en ligne, entre les km 77,4 et 78,0.
- La deuxième est située dans les circuits locaux, 300m après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement y sera possible après chaque passage de la ligne d'arrivée (km 129,5 - 151,5 et 173,5)

Une zone de collecte des déchets est prévue à l'entame et dans le prolongement de chaque zone de ravitaillement sur une distance de 1km.

▪ Article 8 - Délais d'arrivée

Conformément à l'article 2.3.039 du règlement de l'UCI, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est pas retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur ou groupe de coureurs attardés et accusant un retard de plus de 10 minutes par rapport au groupe le plus important (peloton) seront invités à mettre pied à terre. En cas de refus, ils seront considérés comme « coureur mis hors course ».

▪ Article 9 - Itinéraire horaire

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

▪ Article 10 - Signature de départ

Chaque équipe doit se présenter au complet lors de la signature sur le podium et chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Cette formalité prend fin au plus tard à 12h00. L'horaire de présentation des équipes sera transmis aux directeurs sportifs au plus tard la veille de la course.

▪ Article 11 - Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par le Gouvernement de cette Fédération.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage.

L'itinéraire d'accès au local destiné au contrôle antidopage figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Il fera l'objet d'un fléchage à partir de la ligne d'arrivée.

▪ Article 12 - Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, ainsi que le vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur, doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire en respect de l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

▪ Article 13 - Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

▪ Article 14 - Prix (barème UCI)

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 14.977€ : **14.477€** (distribution selon le barème UCI - voir tableau ci-dessous) + **500 €** (vainqueur du Prix de Meilleur Grimpeur) :

Place	Prix	Place	Prix
1	5.785 €	11	147 €
2	2.895 €	12	147 €
3	1.445 €	13	147 €
4	715 €	14	147 €
5	580 €	15	147 €
6	433 €	16	147 €
7	433 €	17	147 €
8	287 €	18	147 €
9	287 €	19	147 €
10	147 €	20	147 €

Le paiement des prix se fera via Belgian Cycling sauf pour le Prix du Meilleur Grimpeur qui fera l'objet d'un virement effectué par l'organisateur.

▪ Article 15 - Prix du Meilleur Grimpeur

Une prime d'un montant de 500€ sera attribuée au vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur. Le lauréat est dans l'obligation de terminer l'épreuve dans les délais fixés à l'article 8 pour recevoir le prix.

Pour déterminer le lauréat, des points seront attribués lors du passage au sommet des côtes répertoriées pour le classement de ce Prix. 3pts, 2pts et 1pts seront respectivement attribués aux 3 premiers coureurs à passer au sommet de chacune de ces côtes.

En cas d'égalité de points à l'issue de l'épreuve, le nombre de premières places au sommet des côtes sera prioritaire. Si l'égalité persiste, le classement final de la course sera déterminant.

La liste des côtes répertoriées pour le classement du Prix du Meilleur Grimpeur figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cette liste sera tenue à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

▪ Article 16 – Soins médicaux

Les soins médicaux en course sont assurés par un médecin désigné par l'organisateur. Une ambulance suit toute l'épreuve.

▪ Article 17 - Fléchage

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles noires sur fond orange. Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

Des flèches d'autres couleurs seront utilisées pour les itinéraires à suivre pour les accès départ, arrivée, way-in/way-out,... Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

La signalisation sera placée au plus tard la veille de la course. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la Route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.



COMPTOIR FONCIER S.A.
QUAI DE LA BATTE, 4 4500 HUY
TÉL. : +32 (0) 85 270 400
FAX : 32 (0) 85 270 401
WWW.COMPTOIR-FONCIER.BE
INFO@COMPTOIR-FONCIER.BE

Nos partenaires techniques

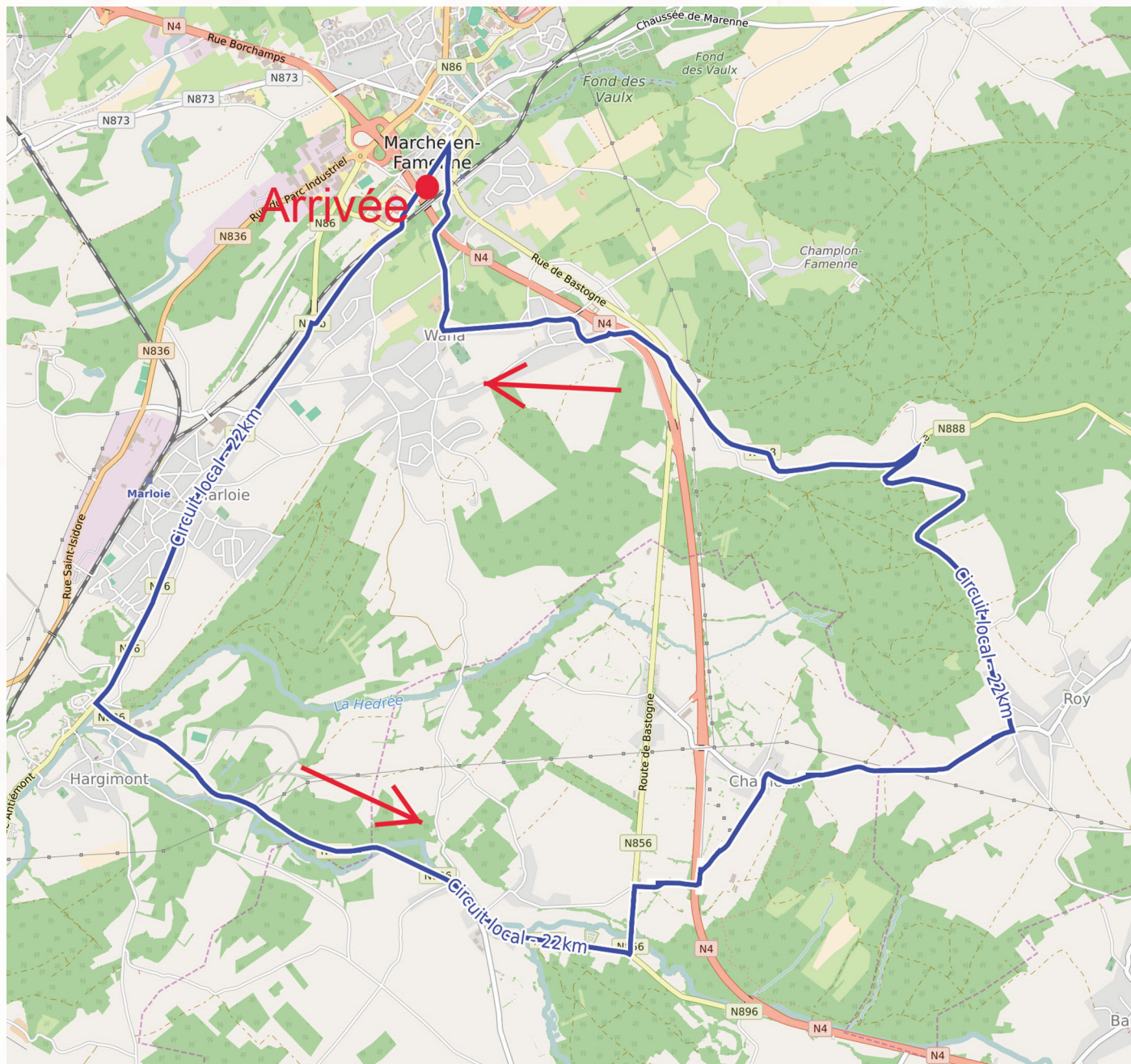


Parcours : 195 km

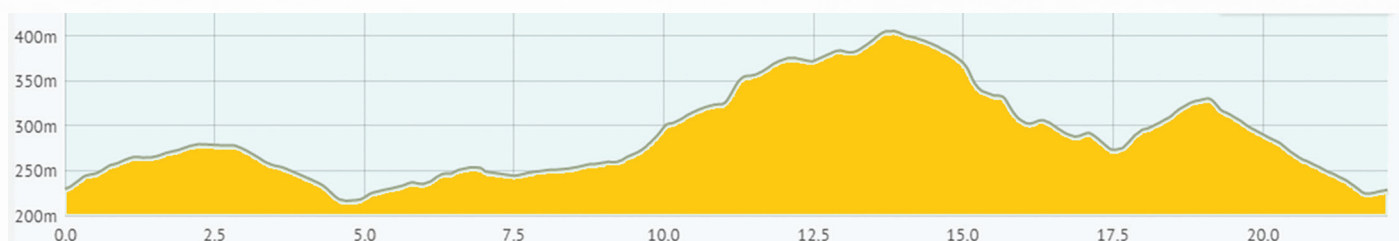
(129 km + 3 x 22 km)



Circuit local : 22 km



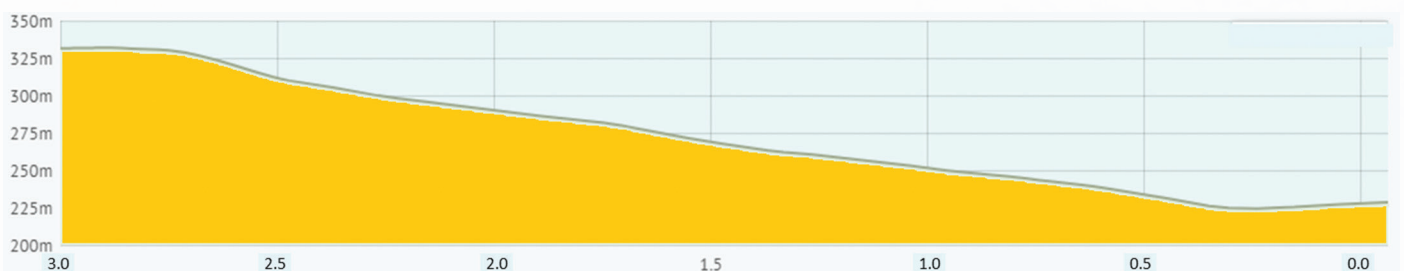
■ Profil circuit local



3 derniers km



■ Profil 3 derniers kilomètres



Itinéraire & horaire

FAMENNE ARDENNE CLASSIC 2017						
Km +	Km -	Itinéraire	Horaire			
			42km/h	40km/h	38km/h	
MARCHE-EN-FAMENNE						
0,0		WEX (départ fictif)	12h15	12h15	12h15	
0,5		N839 Marche-en-Famenne				
1,5		N839-N86 Carrefour direction Hotton				
2,7		N86 Chaussée de l'Ourthe - entrée camp militaire				
0,0	195,5	N86 Chaussée de l'Ourthe - entrée camp militaire (départ réel)	12h20	12h20	12h20	
HOTTON						
1,4	194,1	N86 DANGER : Passage à Niveau	12h22	12h22	12h22	
2,0	193,5	N86 Bourdon DANGER : 3 x Ilot central dans la traversée de Bourdon (sur 1500m)	12h23	12h23	12h23	
6,7	188,8	N86 Hotton	12h29	12h30	12h31	
EREZEE						
11,1	184,4	N86 Biron	12h36	12h37	12h38	
DURBUY						
16,4	179,1	N86 Barvaux	12h43	12h44	12h46	
17,5	178,0	N86 Barvaux à droite Rue En Charotte	12h45	12h46	12h48	
17,7	177,8	N86 Barvaux (Grand Rue)	12h45	12h46	12h48	
17,9	177,6	N86-N841 Barvaux (Rue du Ténimont - Gare - Route d'Oppagne) DANGER : passage à niveau	12h46	12h47	12h49	
23,5	172,0	N841 GPM 1 : Côte de Wéris (Pas Bayard)	12h54	12h56	12h58	
EREZEE						
26,3	169,2	N841 Fisenne	12h57	12h59	13h01	
28,1	167,4	N841 Pont d'Erezée - DANGER : Rond-point	13h00	13h02	13h04	
29,0	166,5	N841 Blier	13h01	13h03	13h06	
30,8	164,7	N841 Amonines	13h04	13h06	13h09	
MANHAY						
34,0	161,5	N841 Forge-à-la-Plez	13h08	13h11	13h14	
37,8	157,7	N841 GPM 2 : Côte de Dochamps	13h14	13h17	13h20	
LA ROCHE-EN-ARDENNE						
40,7	154,8	N841-N89 Samrée (à gauche direction Baraque Fraiture)	13h18	13h21	13h24	
42,1	153,4	N89-VC Carrefour - à droite direction Berismenil - Nadrin	13h20	13h23	13h26	
46,2	149,3	VC Bérismenil (tout droit direction Nadrin)	13h26	13h29	13h32	
HOUFFALIZE						
48,2	147,3	VC-N860 Nadrin	13h28	13h32	13h36	
51,4	144,1	N860-N843 Carrefour - à droite direction Filly - Nisramont	13h33	13h37	13h41	
54,8	140,7	N843 Barrage de Nisramont	13h38	13h42	13h46	
LA ROCHE-EN-ARDENNE						
58,1	137,4	N843 GPM 3 : Côte de Nisramont	13h42	13h47	13h52	
61,3	134,2	N843-N834 Ortho (à gauche direction Bastogne) - DANGER : Rond-point	13h47	13h52	13h57	
65,2	130,3	N834 Ferme-au-Pont	13h53	13h58	14h03	

BERTOGNE						
70,1	125,4	N834	Bertogne	14h00	14h05	14h10
71,0	124,5	N834-N826	Bertogne (à droite direction Marche-Libramont) - DANGER : Rond-point	14h01	14h06	14h11
73,1	122,4	N826	Gives	14h04	14h09	14h15
75,4	120,1	N826	Givroulle	14h08	14h13	14h19
76,9	118,6	N826	Salle	14h10	14h15	14h21
77,4	118,1	N826	Zone de ravitaillement	14h11	14h16	14h22
SAINTE-ODE						
79,4	116,1	N826	Barrière Hinck (tout droit direction Libramont)	14h13	14h19	14h25
81,0	114,5	N826	Sprimont	14h16	14h22	14h28
83,0	112,5	N826	Amberloup	14h18	14h24	14h30
LIBRAMONT-CHEVIGNY						
87,6	107,9	N826-N848	Bonnerue (à droite direction Saint-Hubert)	14h24	14h31	14h38
SAINT-HUBERT						
91,4	104,1	N848	GPM 4 : Côte de Bonnerue	14h34	14h41	14h48
96,1	99,4	N848	Saint-Hubert	14h37	14h44	14h51
96,7	98,8	N848-N849	Saint-Hubert (à droite Place du Marché - Rue de la Fontaine)	14h38	14h45	14h52
97,0	98,5	N849	Saint-Hubert (tout droit direction Nassogne - Rue St-Michel) DANGER : rond-point	14h38	14h45	14h52
104,0	91,5	N849	Fourneau Saint-Michel	14h48	14h56	15h04
NASSOGNE						
107,4	88,1	N849-VC	Carrefour à droite direction Nassogne (Côte du Crawy)	14h53	15h01	15h09
109,5	86,0	VC	GPM 5 : Côte du Crawy	14h56	15h04	15h12
110,1	85,4	VC-N889	Nassogne (Rue de Masbourg - à droite Rue de la Pépinette)	14h57	15h05	15h13
110,3	85,2	N889-VC	Nassogne (à gauche direction Marche - Rue de Marche)	14h57	15h05	15h13
110,5	85,0	VC	DANGER : rétrécissements avec plateau surélevé (4x sur 600m)			
115,4	80,1	VC-N896	Harsin (à droite direction Marche) DANGER : îlot central en sortie de carrefour	15h04	15h12	15h21
116,5	79,0	N896-N856	Harsin (à gauche direction Marche - Route de Bastogne)	15h06	15h14	15h23
117,1	78,4	N856-VC	Carrefour à droite direction Charneux (Rue de la Fontaine blanche)	15h07	15h15	15h24
118,5	77,0	VC	Charneux (Rue Fontaine blanche - Rue de Roy) DANGER : rétrécissement avant sommet	15h09	15h17	15h26
118,9	76,6	VC	GPM 6 : Côte de Charneux	15h10	15h18	15h27
MARCHE-EN-FAMENNE						
120,5	75,0	VC	Roy (carrefour à gauche Rue de la Hazette) DANGER : rétrécissement avant le carrefour	15h12	15h20	15h29
123,6	71,9	VC-N888	Carrefour à gauche direction Marche - Route de la Roche	15h16	15h25	15h35
125,8	69,7	N888-N856-VC	Hollogne - A droite puis gauche vers Marche-Waha (rue de la Rochette, rue du Petit-Bois)	15h19	15h28	15h38
126,7	68,8	VC	Waha (Rue du Petit-Bois, Rue Saint-Denis) - DANGER : Rond-point	15h21	15h30	15h40
127,3	68,2	VC	Waha (Rue St-Denis) DANGER : rétrécissements avec plateau surélevé (2x sur 250m)	15h22	15h31	15h41
127,7	67,8	VC	Waha (à droite Rue du Bondeau) DANGER : virage avec revêtement en pavés	15h22	15h31	15h41
128,8	66,7	VC	Marche-en-Famenne (Rue du St-Esprit) DANGER : tunnel étroit (en descente)	15h24	15h33	15h43
129,1	66,4	VC-N86b	Marche-en-Famenne (carrefour Av. de la Toison d'Or - à gauche) DANGER : épingle	15h24	15h33	15h43
129,5	66,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 1er passage)	15h25	15h34	15h44
129,8	65,7	N86b	Zone de ravitaillement	15h25	15h34	15h44
130,8	64,7	N86b-N86	Marche-en-Famenne (carrefour à gauche - Avenue de France) DANGER : îlot central	15h27	15h36	15h46
131,4	64,1	N86	Marloie - DANGER : îlot central	15h28	15h37	15h47
133,0	62,5	N86	Marloie - DANGER : îlot central	15h30	15h39	15h49
134,0	61,5	N86-N896	Hargimont (carrefour à gauche - direction Bastogne - Harsin)	15h31	15h40	15h51

NASSOGNE						
137,4	58,1	N896	Harsin - DANGER : îlot central	15h35	15h45	15h55
138,5	57,0	N896-N856	Harsin (à gauche direction Marche - Route de Bastogne)	15h38	15h48	15h58
139,1	56,4	N856-VC	Carrefour à droite direction Charneux (Rue de la Fontaine blanche)	15h39	15h49	15h59
140,5	55,0	VC	Charneux (Rue Fontaine blanche - Rue de Roy) DANGER : rétrécissement avant sommet	15h41	15h51	16h01
140,9	54,6	VC	GPM 7 : Côte de Charneux	15h42	15h52	16h02
MARCHE-EN-FAMENNE						
142,5	53,0	VC	Roy (carrefour à gauche Rue de la Hazette) DANGER : rétrécissement avant le carrefour	15h44	15h54	16h04
145,6	49,9	VC-N888	Carrefour à gauche direction Marche - Route de la Roche	15h48	15h58	16h09
147,8	47,7	N888-N856-VC	Hollogne - A droite puis gauche vers Marche-Waha (rue de la Rochette, rue du Petit-Bois)	15h50	16h01	16h12
148,7	46,8	VC	Waha (Rue du Petit-Bois, Rue Saint-Denis) - DANGER : rond-point	15h51	16h02	16h13
149,3	46,2	VC	Waha (Rue St-Denis) DANGER : rétrécissements avec plateau surélevé (2x sur 250m)	15h53	16h04	16h14
149,7	45,8	VC	Waha (à droite Rue du Bondeau) DANGER : virage avec revêtement en pavés	15h53	16h04	16h14
150,8	44,7	VC	Marche-en-Famenne (Rue du St-Esprit) DANGER : tunnel étroit (en descente)	15h55	16h06	16h17
151,1	44,4	VC-N86b	Marche-en-Famenne (carrefour Av. de la Toison d'Or - à gauche) DANGER : épingle	15h55	16h06	16h17
151,5	44,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 2ème passage)	15h56	16h07	16h18
162,9	32,6	VC	GPM 8 : Côte de Charneux	16h13	16h25	16h37
173,5	22,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 3ème passage)	16h27	16h40	16h53
195,5	0,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 4ème passage)	16h58	17h13	17h28

MOBALPA
MARCHE-EN-FAMENNE

CUISINES • BAINS • RANGEMENTS
LITERIE • STORES

R.N. 4 - 6900 MARCHE • 32 (0)84 311 298

WWW.MOBALPA-MARCHE.BE

desco

ECOFORAGE
PUITS | POMPES | GEOTHERMIE

Jacquemin
Rochefort



IVECO

084/21.28.00 info@garage-jacquemin.be
Rue de la Dolomie, 7 (PAE) - 5580 ROCHEFORT

www.garage-jacquemin.be

Principales difficultés



Prix du Meilleur Grimpeur

■ Côtes répertoriées :

• GPM1	Km 23,5	Côte de Wéris
• GPM2	Km 37,8	Côte de Dochamps
• GPM3	Km 58,1	Côte de Nisramont
• GPM4	Km 91,4	Côte de Bonnerue
• GPM5	Km 109,5	Côte du Crawy
• GPM6	Km 118,9	Côte de Charneux (1er passage)
• GPM7	Km 140,9	Côte de Charneux (2ème passage)
• GPM8	Km 162,9	Côte de Charneux (3ème passage)

Remarque :

Le 4ème (dernier) passage de la Côte de Charneux (km 184,9) n'est pas pris en compte pour le Prix du Meilleur Grimpeur.

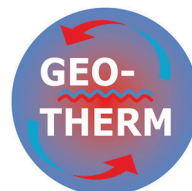
0496/231 141 - info@geo-therm.be

GEO-THERM

HEAT PUMPS

FLOOR HEATING & COOLING

Nos partenaires



CUISINES • BAINS • RANGEMENTS
LITERIE • STORES



▪ Nos partenaires espaces « Privilège »





DURBUY – HOTTON – MARCHE-EN-FAMENNE – NASSOGNE – ROCHEFORT – SOMME-LEUZE




Restaurant & Wellness



Hotel & Meetings




Rue de la Jastrée 31 BE-6940 Durbuy
086/21.94.00 - info@azurenardenne.be
www.azurenardenne.be



**AUBERGE
DE LA
FERME**



Retransmission en direct des images de la course sur :



www.facebook.com/MotomEDIATEAM.be



www.dh.be



www.tvlux.be



www.directvelo.com/direct/3279



www.facebook.com/BelgianCyclingFederation

Famenne Ardenne CLASSIC

